

CAP Services Aux Personnes et Vente en Espace Rural

Objectifs

Ce CAP agricole forme aussi bien à l'animation d'un point de vente qu'à des activités de services à la personne en milieu rural.

Côté théorie, les élèves acquièrent des connaissances nécessaires en communication, pour s'adapter aux besoins des usagers et des consommateurs, et organiser des activités favorisant le lien social sur un territoire. Les enseignements relatifs aux différentes structures qui recrutent, aux ressources humaines et aux techniques de recherche d'emploi les préparent à leur future insertion professionnelle en leur permettant de comprendre les atouts et les contraintes des postes proposés.

Côté pratique, ils apprennent à réaliser des activités de restauration - de l'élaboration des menus à l'aide à la prise de repas en passant par les préparations culinaires – et à entretenir des locaux. Ils développent également des compétences indispensables pour accompagner des personnes dans les actes de la vie quotidienne comme la réalisation de soins d'hygiène et de confort (toilette, réfection du lit), l'entretien du linge ou l'aide aux déplacements.

Enfin, les futurs diplômés sont préparés à assurer la gestion d'un point de vente de son approvisionnement à l'accueil des clients ; ils savent organiser et entretenir les rayons, gérer les stocks, animer l'espace de vente et tenir une caisse.

La PFMP (période de formation en milieu professionnel) est de 12 semaines (pour les élèves hors apprentissage) sur les 2 années de formation (au moins 5 semaines doivent être effectuées dans une structure de services à la personne et au moins 5 dans une entreprise de vente).

Un stage collectif d'une semaine est consacré aux thématiques liées à l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable (ESDD).

Modalités d'inscription

- Formation accessible après la 3^{ème} pour une entrée en 1^{ère} année de CAP
- Inscription sur rendez-vous et après entretien du candidat avec la direction de l'établissement

Contenu de la formation

Architecture de la formation par voie scolaire

La formation par voie scolaire s'effectue en 1 624 heures d'enseignement correspondant à 58 semaines sur 2 ans.

Elle comprend :

- de 12 à 14 semaines de formation en milieu professionnel dont 11 prises sur la scolarité
- 1 semaine de stage collectif prise sur la scolarité.

Modules d'enseignement général (580 heures + possibilité d'utilisation de l'horaire non affecté)

MG1 - Agir dans des situations de la vie sociale

Histoire Géographie – Éducation socioculturelle – Mathématiques – Technologies de l'informatique et du multimédia - Sciences économiques, sociales et de gestion

MG2 - Mettre en œuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

Lettres – Éducation socioculturelle – Biologie-Écologie – Éducation physique et sportive

MG3 – Interagir avec son environnement social

Lettres - Langue vivante - Sciences économiques, sociales et de gestion - Éducation physique et sportive

Horaire non affecté

Activités organisées à l'initiative des équipes pédagogiques dans le cadre d'un projet pédagogique formalisé visant les objectifs du référentiel de formation.

Modules d'enseignement professionnel (754 h + possibilité d'utilisation de l'horaire non affecté)

MP1 - Insertion de l'employé dans la structure

Sciences économiques, sociales et de gestion

Horaire : 58h

MP2 - Communication interpersonnelle en situation professionnelle

Éducation socioculturelle (87h) - Technologie de l'informatique et du multimédia (29h) - Économie sociale et familiale (29h) - Techniques commerciales (29h)

Horaire : 174h

MP3 - Techniques des services à la personne

Économie sociale et familiale (203h) - Biologie-Écologie (29h) - Physique-Chimie (29h)

Horaire : 261h

MP4 - Techniques et pratiques professionnelles commerciales

Techniques commerciale

Horaire : 174h

MIP - Module d'Initiative Professionnelle

Sciences et techniques professionnelles (STP)

Horaire : 87h

Horaire non affecté

Activités organisées à l'initiative des équipes pédagogiques dans le cadre d'un projet pédagogique formalisé visant les objectifs du référentiel de formation.